Date de publication : 16/02/2023

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 085-200059079-20230126-D13_01_2023-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2023

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte : D13.01.2023

Objet : D13.01.2023 - PATRIMOINE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'OBJETS CLASSES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 22
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages : 26

Date de convocation
19/01/2023

Date d'affichage
19/01/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six janvier, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :
Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. LANOUE Nicolas, M. LOISEAU David, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. ROY Claude, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

Procuration(s) :
Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, Mme RAVAUD Céline donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. TETAUD Francis donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à Mme LUMET Anne-Claude

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLOUIN Anaïs, Mme GABORIT Maryline, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. DESNOUHES Laurent

Objet : D13.01.2023 - PATRIMOINE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'OBJETS CLASSES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de Trésor d'église au sein de l'église de la Commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Il précise que celui-ci comprendra des objets classés au titre des monuments historiques :

- Une statue de l'Archange Saint Michel,
- Un calice,
- Un ostensoir,
- Une custode.

Ces derniers nécessitent une restauration dont le coût est de 3 591 € HT.

Il indique que ces travaux de restauration peuvent faire l'objet de subventions de la part de l'Etat et du Conseil Départemental de la Vendée.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023
Reçu en préfecture le 15/02/2023
Publié le
ID : 085-200059079-20230126-D13_01_2023-DE

Il présente le plan de financement afférent :

- Conseil Départemental de la Vendée : 1 256,85 € (35 %),
- Etat : 1 436,40 € (40 %),
- Autofinancement : 897,75 € (25 %).

Il propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de restauration des objets classés au titre des monuments historiques,
- D'approuver le plan de financement afférent,
- De l'autoriser à solliciter les demandes de subvention correspondantes et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, les propositions de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Laurent DESNOUHES

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

Signé électroniquement par :
Jean-Louis Roy
Date de signature : 15/02/2023
Qualité : Maire de Sèvremont